



Non à la délocalisation des activités Thermiques et Hybrides ! Non au démantèlement de Lardy !

11/01/22

Informons-nous, défendons les emplois et activités de Lardy

1^{er} RDV : 20 min de pause au PIM

Jeudi 13/01 à 10h devant les machines à café

L'annonce par le directeur de l'Ingénierie Mécanique (DEA-M), Ph. Brunet, de la délocalisation de tous les développements thermiques et hybrides en 2025 vers l'Espagne et la Roumanie fait prendre conscience à beaucoup que nos emplois sont directement menacés.

Cela faisait plusieurs mois que le flou régnait : les petites phrases du directeur de l'Ingénierie G. Le Borgne (comme « *le thermique à Lardy, c'est fini !* » lors de sa venue sur site en novembre 2021) menaçaient beaucoup mais n'officialisaient rien des projets de la direction.

Mais, alors même que cet Amphi DEA-M a eu lieu le 13 décembre, la directrice de la DEA-T, S. Calvo, dont dépend quasiment la moitié des effectifs du site, a fait comme si de rien n'était dans ses habituels vœux aux salariés. L'« *engagement sans faille et [la] contribution forte aux résultats* » des salariés en 2021, les « *nouveaux challenges techniques et technologiques* » qui les attendent en 2022, toujours les mêmes termes... Tout va continuer comme avant, vraiment ?

Ne nous laissons pas endormir !

Nous ne sommes pas naïfs, les directeurs sont en train de préparer leurs grandes manœuvres en ce moment. Si certains tentent de le masquer, c'est qu'ils croient pouvoir nous endormir. Ils se trompent !

Nous vivons les moments décisifs où les choix qui impactent l'avenir des emplois et des activités de Lardy sont pris : il faut que nous fassions entendre notre voix.

Pour commencer à échanger et à discuter de la mobilisation à construire, la CGT-Lardy organise à partir de cette semaine des réunions locales pendant les 20 min de pause.

**1^{er} RDV : PIM (devant les machines à café) ce jeudi 13/01 à 10h.
Venez-y nombreux !**

Du travail pour réduire l'impact de l'automobile sur l'environnement et pour répondre aux besoins de mobilité des populations, il y en a pour tous les sites. Il faudrait le développer puissamment et imposer que les milliards d'euros brassés par les constructeurs servent à la recherche et au développement et non pas à alimenter les profits que se partagent les grands actionnaires.

Mobilisons-nous pour le maintien de tous les emplois (Renault et sous-traitants) et pour de réelles reconversions pour tous ceux dont le métier évolue.

Mobilisation des salariés de la fonderie SAM ce mercredi devant Bercy

Une délégation d'élus CGT-Lardy sera présente ce mercredi devant Bercy pour soutenir les 350 travailleurs de la fonderie SAM (Decazeville – Aveyron), qui occupent leur usine depuis 50 jours. Renault, son principal donneur d'ordres, a refusé de soutenir le projet de reprise, condamnant le site. Les salariés des fonderies sont les premiers touchés par les décisions actuelles des constructeurs automobiles (Fonderie de Bretagne, Fonderies du Poitou, MBF Jura, etc.) mais nous voyons bien dans l'Ingénierie Renault que personne n'est protégé de ces attaques.

La seule protection est la lutte collective ! Soutenez-les et rejoignons-les dans la mobilisation.

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)



1^{er} janvier 2022 – jour férié : la direction cède la restitution du jour de CTI suite à nos interventions

Les élus CGT avaient remonté la question en oct. 2021 : le samedi 1^{er} janvier 2022 étant un samedi férié précédé de la 5^{ème} semaine de congés imposée pour bon nombre de salariés, un jour de congés aurait dû être restitué dans les compteurs.

La direction avait alors tenté l'entourloupe : « *Pour pouvoir récupérer un samedi férié, il faut clore une semaine de droit à congés payés avec le samedi férié et cela sur une seule et même année de droit. Le 1^{er} janvier étant sur l'année 2022, il n'y aura pas de récupération de jour de congé puisque c'est une nouvelle année de droit qui commence.* »

Mais comme nous avons de la suite dans les idées, nous sommes allés vérifier le passé. Manque de « bol » pour la direction, la situation s'était présentée de la même façon le 1^{er} janvier 2011... et nous avons récupéré le jour de congés !

Nous avons donc reposé la question au CSE de novembre avec ce nouvel élément : la direction a semblé moins catégorique en indiquant « *documenter la réponse* ». Il a fallu encore 1 mois pour qu'elle la trouve : en CSE de décembre, elle a confirmé que le jour serait restitué dans le compteur CTI en janvier 2022. Cette restitution aura lieu pour tous les salariés en congés la 5^{ème} semaine, quel que soit le site. Il faudra le vérifier sur la feuille de paye de janvier.

Pour cette question, qui pourrait paraître secondaire, nous n'avons pas « lâché l'affaire » et notre détermination a payé. Sur les grandes questions qui s'annoncent, il faudra que nous soyons nombreux à montrer notre détermination à défendre nos emplois !

Plan « Re-Nouveau France 2025 » : la CGT-Renault ne signe pas et dénonce une nouvelle régression sociale !

La direction a soumis à signature en décembre 2021 le volet « social » d'accompagnement de son plan triennal 2022-24. Sur plusieurs sites, la CGT a organisé des débrayages pour s'opposer à ce plan car il s'agit en réalité d'un plan de régression sociale sous menace de chantage à l'activité sur les usines.

A l'unanimité, les syndicats CGT des sites Renault ont décidé de ne pas signer ce document qui prévoit :

- Le départ de 1700 salariés de l'ingénierie / tertiaire avec une première vague par Rupture Conventionnelle Collective en 2022 (objectif de 1200 départs en 2022). Dans l'Ingénierie Produits (6000 salariés environ), 3000 sont éligibles à la RCC et l'objectif est de 1030 départs en 2 ans : 1 salarié éligible sur 3. Comme en 2021, il est à craindre de fortes pressions pour atteindre ces objectifs. Avec la diminution des plannings de développement, des moyens et des effectifs, ce sera une nouvelle intensification de la charge qui va peser sur les salariés restants !
- Le non-paiement des 20 min de pause quotidiennes pour les nouveaux embauchés et intérimaires, ce qui entraîne une baisse de 4.5% des grilles de salaire ! C'est la mobilisation des salariés de Cléon qui a fait reculer la direction sur son entourloupe qui aurait bloqué les salaires des ETAM et APR déjà en poste par la « *garantie accessoires* ».
- L'accroissement de la flexibilité avec 6 samedis obligatoires possibles / an et 1h possible en plus / jour.
- La mensualisation des heures supplémentaires pourra annihiler le paiement de celles effectuées en début de mois en cas de congés ou de chômage partiel imposé en fin de mois.
- La suppression des Augmentations Générales des Salaires, substituées par la « reconnaissance » individuelle et les primes d'intéressement (en pleine explosion des prix de l'énergie et inflation globale).

Quant aux « contreparties », que sont-elles réellement ?

- L'affectation des nouveaux véhicules en France n'assure pas que les emplois promis vont suivre : les pénuries de matières premières, de semi-conducteurs, la crise sanitaire, etc. sont des arguments déjà prêts à être sortis.
- L'engagement de ne pas fermer de sites industriels et de centres techniques. Pour Lardy par exemple, bien évidemment que la direction ne va pas fermer le site avant fin 2024, elle a besoin de nous tous pour sortir les véhicules notamment Hybrides ! Mais la destruction d'emplois à Lardy, à Flins et ailleurs se poursuit.
- Le nouveau report de l'écrêtage des congés : il va s'accompagner d'un accroissement de la mainmise de la direction sur les futurs congés acquis au travers du compteur « Capital Temps Collectif ».

A Lardy, nous avons eu l'amère expérience au printemps 2021 des conséquences concrètes de tels plans (avec l'externalisation forcée de la maintenance). La CGT sera aux côtés des salariés pour s'opposer aux futures conséquences du nouveau plan, dans un contexte encore assombri par les annonces de fin des développements thermiques et hybrides en France en 2025.

Si la CFE-CGC, la CFDT et FO ont signé cet accord en central, nous avons déjà proposé des intersyndicales aux élus de Lardy pour construire les futures mobilisations, comme nous l'avons fait depuis plusieurs années.